



AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, conformément à l'article 1041 du *Code municipal du Québec*, que l'immeuble ci-après désigné a été vendu à l'enchère publique, conformément aux dispositions des articles 1022 et suivants du *Code municipal*, au centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue Saint-Édouard, Plessisville, le mercredi 5 juin 2024, à 10 heures, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, comprenant les intérêts, plus les frais encourus.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE D'ARTHABASKA)

Lot : 4 018 937, cadastre du Québec
Matricule : 32080-0432-63-0046
Adresse : 934, rang Saint-François
Ancien propriétaire : Jacques Clérout

J'ai adjugé pour défaut de paiement de taxes cet immeuble à Canneberges Bieler inc., ayant son siège social au 316, rang Saint-François, à Saint-Louis-de-Blandford, province de Québec, G0Z 1B0, (représentée par M. Marc Bieler, président) comme étant le plus haut enchérisseur au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), tel que régi par le *Code municipal*.

Donné à Plessisville, ce 5 juin 2024.



Raphaël Teyssier, directeur général et greffier-trésorier
MRC de L'Érable